

PROJET DE STRATÉGIE 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE Formulaire de réponse à la consultation

Le présent document est fourni à titre d'information.

Les réponses à la consultation sont à fournir **jusqu'au lundi 18 septembre 2023** au moyen du formulaire en ligne : <https://enquetesv4.ne.ch/SurveyServer/s/pub/DD/questionnaire.htm>

Vous pouvez adresser vos questions par courriel à durabilite@ne.ch.

Les pièces du dossier mis en consultation sont téléchargeables sur le site internet du canton : <https://www.ne.ch/autorites/CE/consultations/Pages/consultations-cantoniales.aspx>

Avant de répondre au formulaire, pouvez-vous nous en dire plus sur vous ?

Je réponds au nom d'une organisation.

Nom de l'organisation : SAFCN.....

Personne de contact en cas de question :

Nom, prénom: MATILE Valérie.....

Courriel : valerie.matile@ne.ch.....

Téléphone : 032 933 85 10.....

Je réponds à titre personnel.

Nom, prénom (optionnel) :

Question 1 : Êtes-vous d'accord avec le nouveau dispositif de mise en œuvre et d'amélioration continue de la politique de durabilité du Conseil d'État (chapitre 3 du rapport) ?

oui

oui, mais Est-ce que la PDD ou la CCDD ne pourraient pas être mises à disposition des communes comme outils afin que ces dernières puissent mettre en oeuvre une stratégie de développement durable à l'échelon communal? En effet, les communes n'ont pas les moyens financiers de mettre en places des outils semblables aux PDD et CCDD.

non, car

Question 2 : Partagez-vous les engagements, la vision, les défis et les objectifs de durabilité de la Stratégie pour le développement durable à l'horizon 2030 du Conseil d'État (chapitres 4.1 et 4.3) ?

oui

oui, mais Manque d'ambition de la part du Canton avec peu de mesures mises en place et des mesures qui sont déjà préexistantes pour la plupart.

non, car

Question 3 : Êtes-vous d'accord avec la manière dont le Conseil d'État entend coopérer avec ses parties prenantes (chapitre 4.4) ?

oui

oui, mais On ne sait pas exactement ce qui est attendu précisément des parties prenantes. Il est évident que la question du DD est l'affaire de tout le monde, mais dans le rapport, il n'est pas spécifié comment le Canton entend collaborer avec ses parties prenantes.

non, car

Question 4 : Êtes-vous d'accord avec les propositions de modification de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, du 31 octobre 2006 (chapitre 5 du rapport) ?

oui

oui, mais

non, car

Question 5 : Êtes-vous globalement d'accord avec le projet mis en consultation par le Conseil d'État ?

oui

oui, mais Globalement les communes, par leur personnel, ne sont pas associées à ce projet. Les outils mis en place par le Canton devraient également être mis à disposition des communes. Le Canton devrait avoir plus d'ambition et prévoir des mesures qui vont plus loin.